

COMPOST VERT

INFORMATION ET TARIFS

Janvier 2026

Un compost autorisé en agriculture biologique

Notre compost vert est fabriqué à partir de branchages et de coupes d'herbe (déchets verts provenant de nos recyparcs). Il est produit sur notre dalle de compostage à HABAY-LA-NEUVE. Le processus de compostage dure en moyenne 3 mois durant lesquels des contrôles sont effectués pour maîtriser l'humidité, l'oxygène et la température. À la fin du processus, le compost est affiné et stocké en lots de 1 000 tonnes. Chaque lot est analysé par un laboratoire agréé indépendant.

Grâce à ce suivi qualité, notre compost de déchets verts répond aux normes des autorités régionales et fédérales :

- **certificat d'utilisation SPW n°COM/003/CA/3/0/20-021**
- **dérogation SPF Santé publique EM036.VH**

Il est également autorisé en **agriculture biologique** conformément aux règlements européens **CE 2018 R 0848 & 2021/1165**. Notre numéro d'agrément délivré par *Foodchain ID Certification SA* est **BE BIO 03**.

Quels sont les tarifs ?

Vous pouvez acheter notre compost vert :

- ☞ dans nos 54 recyparcs : **5,30 € TVAC le sac de 40 litres** ;
- ☞ sur nos sites : tarif HTVA dégressif à la tonne en fonction des quantités (en vrac).

Quantité en vrac	€ HTVA / tonne par enlèvement	Commentaire
< 5 tonnes	39,30 € / tonne	Disponible sur nos 3 sites (voir verso)
5 < 10 tonnes	28,07 € / tonne	Disponible uniquement à Habay et sur réservation obligatoire
> 10 tonnes	16,85 € / tonne	au + 32 63 42 00 33

Ces tarifs (HTVA 6 %) s'entendent par enlèvement, hors transport.

Bon à savoir :

Le compost est disponible en vrac.

Sa densité varie entre 500 et 600 kg/m³.

Un camion semi-remorque peut contenir 26-27 tonnes de compost.

Où trouver notre compost vert ?

IDELEX Environnement n'assure pas le transport.

Vous pouvez donc :

- ☛ **venir chercher vous-même le compost** sur nos sites de valorisation des déchets ;
- ☛ **faire appel à un transporteur** (liste de transporteurs sur demande).

Site	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
HABAY	Les Cœuvins, 29 6720 HABAY	lundi au vendredi : 7h00 > 18h30	+32 63 42 00 33
MANHAY	Parc Industriel, 11 6960 DOCHAMPS	lundi, mardi et jeudi : 8h30 > 17h00 mercredi : 8h30 > 12h00 vendredi : 8h30 > 16h00	+32 80 41 85 13
TENNEVILLE	Rue de la Pisserotte, 1 6971 CHAMPLON	lundi au vendredi : 7h00 > 18h30	+32 84 45 01 11

Quelles sont les modalités de paiement ?

Vous êtes un particulier ?

Sur nos recyparcs comme sur nos sites, les paiements se font uniquement au comptant, par voie électronique.



Sur nos recyparcs et sur nos sites
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
uniquement



Vous êtes un professionnel ?

Sur nos sites, les paiements peuvent se faire :

- ☛ au comptant, par voie électronique ;
- ☛ sur facture.

Les factures seront établies mensuellement et payables à 30 jours, date de facture. Toute facture non payée à son échéance sera de plein droit et sans mise en demeure préalable productive d'intérêts au taux conventionnel de 12 % l'an, calculés sur le montant impayé. Ce montant impayé sera en outre automatiquement majoré de 20 % à titre de clause pénale forfaitaire, avec un minimum de 50 €. Ces intérêts de retard et clause pénale s'appliqueront également en cas de non-paiement à l'échéance convenue d'une traite acceptée. En cas de contestation, les tribunaux d'Arlon seront seuls compétents.

Plus d'infos ?



www.idelux.be

N'hésitez pas à contacter :

Jean-Luc RENNESON, Assistant Qualité
jean-luc.renneson@idelux.be
+32 63 42 00 33